



LES AGENTS SCC VONT SE FAIRE PIÉGER ?

IMPACTS DU PROJET DE TRANSFORMATION DE SCC

UNSA-RATP apprend lors de la séance du CSE SEM CML du vendredi 16 octobre que les syndicats d'opposition ont décidé après avoir validé la poursuite du projet SCC lors de leurs votes d'AVIS dans les différents CSE concernés (central, RDS, SEM CML), de demander une expertise.

Le courrier signé d'une demande de séance extraordinaire du CSE SEM CML pour le vote d'expertise est daté du 15 octobre 2020.

Les élus CSE UNSA-RATP n'ont pas été informés, constituant une faute de goût mais au-delà, une forme d'entrave du règlement intérieur CSE.

UNE EXPERTISE : MAINTENANT POUR FAIRE QUOI ?

Tous ces syndicats essaient d'enrhumer les collègues pour faire oublier qu'ils ne se sont pas opposés à ce que les élus des syndicats puissent pouvoir choisir leurs affectations futures comme bon leur semble pour leur (s) mandat (s).

Quelles conséquences d'une expertise aujourd'hui ?

1. L'expertise n'aura aucune conséquence sur la mise en place du projet car déjà validé par les votes d'AVIS dans les instances.
2. Risque pour les agents de voir disparaître la commission de suivi, la bourse d'échanges des postes obtenus.
3. Risque d'annulation des transferts des 30% d'agents vers SEM afin de laisser les agents continuer leurs activités de contrôle. Ce qui revient à transférer tous les agents à RDS (Bus).
4. Risque de blocages de toutes demandes de ruptures conventionnelles.
5. Risques d'aucunes possibilités d'arrangement local pour les congés.

Une demande d'expertise pour piéger les agents SCC demain, UNSA-RATP trouve ça dégueulasse !

**Si toi aussi,
tu partages la volonté UNSA-RATP de trouver des solutions aux
agents SCC, rejoins nous !**